



***Programme d'échange de
jeunes***

***Guide de demande
pour
les organisateurs de groupe***

Funded by the Government of Canada
Financé par le gouvernement du Canada

Canada 

Vivez une expérience inoubliable !

Le programme d'échange de jeunes d'Expériences Canada offrent aux jeunes Canadiens une occasion unique de découvrir la fière histoire et le patrimoine du Canada en voyageant avec leurs pairs. Ces échanges réciproques renforcent l'autonomie des jeunes en les mettant en contact avec des communautés autre que la leur, d'autres cultures, d'autres langues et d'autre expériences qui leur offrent un apprentissage en dehors de la salle de classe.

Le programme d'échange de jeunes s'adresse aux jeunes âgés de 12 à 17 ans et est basé sur un modèle d'hébergement réciproque en famille d'accueil, où les groupes de jeunes sont jumelés à un autre groupe de jeunes d'une autre communauté du Canada, dans une autre province ou un autre territoire, et séjournent à tour de rôle dans les foyers les uns des autres pendant une semaine.

Les échanges durent généralement sept jours, y compris le temps de déplacement. **Les frais de transport de tous les jeunes participants admissibles et de leurs accompagnateurs sont pris en charge par le programme, grâce au financement du ministère du Patrimoine canadien du gouvernement du Canada.** Chaque groupe d'échange collecte des fonds pour couvrir les frais de transport local et les autres dépenses liées aux activités pendant l'échange.

Les échanges d'Expériences Canada sont ouverts à tous les jeunes Canadiens, en groupes organisés par les écoles ou par des organismes communautaires reconnus. **Des mesures spéciales de financement supplémentaires sont disponibles pour réduire les obstacles à la participation des jeunes ayant des besoins spéciaux ou des handicaps, issus de familles à faible revenu, de minorités visibles, des jeunes autochtones et des jeunes des régions rurales ou isolées** (veuillez consulter la page 8 pour les définitions).

Toutes les étapes d'un échange incluant la planification, le voyage, l'accueil du groupe jumeau offrent aux participants l'occasion de s'impliquer dans les deux communautés, de renforcer leur identité nationale, de mieux comprendre l'histoire et le patrimoine

canadiens et de nouer des liens durables avec des jeunes d'une autre région du Canada.

Pour présenter une demande d'échange d'Expériences Canada, [veuillez consulter notre site Web](#).

Objectifs du programme d'échanges :

1. Contribuer à une meilleure connaissance et compréhension du Canada chez les jeunes Canadiens, en leur permettant d'en apprendre davantage sur l'histoire, le patrimoine, la géographie, l'industrie, les institutions, les cultures, les communautés, les langues et d'autres facettes de leur pays;
2. Aider les jeunes Canadiens à tisser des liens entre eux et à créer des liens, à travers le pays et entre les groupes, contribuant ainsi à renforcer le tissu social canadien;
3. Développer l'identité canadienne et le sentiment d'appartenance au Canada chez les jeunes en les incitant à mieux apprécier la diversité et les aspects communs de l'expérience canadienne.

Chaque organisateur de groupe d'échange doit élaborer un plan d'accueil qui reflète les objectifs ci-dessus. Bien qu'une partie importante de nos échanges porte sur les langues officielles, y compris les possibilités d'apprentissage d'une langue seconde, il existe également de nombreux échanges thématiques et non linguistiques, notamment dans les domaines de la culture, de l'histoire et du sport.

Au moins un tiers des activités d'échange favoriseront une meilleure connaissance et une meilleure appréciation de l'histoire et du patrimoine canadiens.

ADMISSIBILITÉ

- Les groupes admissibles sont composés d'au moins dix jeunes participants âgés de 12 à 17 ans, accompagnés de deux accompagnateurs âgés de 21 ans ou plus, ayant réussi le processus de sélection requis.
- Les jeunes participants proviennent d'un groupe scolaire ou d'un organisme communautaire.

- Les jeunes doivent être citoyens canadiens, immigrants reçus ou réfugiés, et être nouveaux au programme d'échange.

****Les participants doivent être âgés de 12 ans au 31 mars de l'année au cours de laquelle l'échange a lieu et ne pas avoir encore 18 ans au 31 mars de l'année au cours de laquelle l'échange a lieu.***

DIRECTIVES RELATIVES AUX ÉCHANGES

- Les activités d'échange doivent comporter au moins 30 % de contenu lié à l'histoire et au patrimoine canadiens.
- L'organisateur du groupe est responsable de la sélection des jeunes participants. Les échanges durent généralement au moins sept jours, y compris le temps de déplacement.
- Les organisateurs du groupe jumellent les jeunes participants à un jeune de leur groupe jumeau. Leurs familles d'accueil agissent comme hôtes pendant l'échange (les séjours communs peuvent être une option d'hébergement alternative, lorsque les séjours communs ne sont pas possibles).
- Chaque famille d'accueil doit réussir un processus de sélection. Les candidatures et les références seront examinées par les organisateurs du groupe avant l'émission des billets d'avion du groupe.
- Tous les bénévoles et les adultes âgés de 18 ans et plus vivant dans le foyer de la famille d'accueil doivent fournir à l'organisateur du groupe et à Expériences Canada un casier judiciaire vierge et une vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables. Les vérifications du casier judiciaire s'ajoutent aux processus de sélection existants.
- Les parents ou tuteurs doivent être prêts à participer activement à tous les aspects de l'échange (planification, réalisation, activités post-échange).
- La collecte de fonds du groupe vise à couvrir le coût des activités et du transport local lors de l'accueil du groupe jumeau.

- Les organisateurs de groupe doivent suivre une formation en ligne obligatoire.
- Les groupes doivent contacter leur député local pour l'informer de l'échange et éventuellement l'inviter à une activité.
- L'échange doit être présenté comme un projet d'Expériences Canada sur tous les médias sociaux, dans tous les documents, sur les blogues, etc.
- Tous les participants (organisateurs de groupe, parents et jeunes) doivent répondre à des sondages une fois l'échange terminé.
- Les organisateurs de groupe désigneront un jeune comme ambassadeur, qui sera chargé de partager des photos, des citations, des publications sur les médias sociaux, etc. avec l'équipe des communications d'Expériences Canada.
- Les groupes enverront des témoignages et des photos/vidéos à notre équipe des communications à l'adresse communications@experiencescanada.ca.

PROCESSUS D'APPROBATION

Une fois les groupes jumelés et tous les formulaires requis remplis, les frais d'adhésion et d'inscription payés par les deux groupes, l'échange sera confirmé et les groupes procéderont à l'inscription de leurs participants. À cette étape, les billets de voyage seront réservés. Un représentant d'Expériences Canada tiendra les organisateurs des groupes pleinement informés de chaque étape du processus d'échange.

Les jumelages sont déterminés en fonction des facteurs suivants :

- La priorité sera accordée aux candidatures présentant un contenu riche en histoire et en patrimoine;
- Des données démographiques compatibles (âges, équilibre entre les sexes, taille du groupe, etc.);
- Des thèmes ou intérêts similaires;
- Un calendrier compatible (été ou année scolaire);

- Une répartition provinciale et territoriale équitable;
- Des considérations budgétaires et de la disponibilité.

LES CLÉS POUR UN ÉCHANGE RÉUSSI

1. Définissez vos objectifs d'apprentissage

Les échanges sont un moyen idéal d'en apprendre davantage sur l'histoire et le patrimoine canadiens, la diversité culturelle, l'industrie, la vie rurale et urbaine, ou encore d'améliorer votre langue seconde. **Grâce à des objectifs d'apprentissage clairement définis, le personnel d'Expériences Canada sera en mesure de vous jumeler au mieux en fonction de votre plan d'apprentissage.**

2. Déterminez la taille optimale de votre groupe et sélectionnez les jeunes participants

Chaque organisateur de groupe est responsable de la sélection des jeunes qui participeront à l'échange et de leur jumelage avec un jeune de son groupe jumelé. Les organisateurs de groupe sont responsables de s'assurer que les jeunes sélectionnés et leurs familles connaissent leurs rôles et responsabilités tout au long de l'échange.

Le programme finance les frais de déplacement des jeunes et des accompagnateurs selon un ratio de dix jeunes pour un accompagnateur. La taille typique d'un groupe varie de dix à soixante jeunes. Pour les groupes plus importants, certains participants peuvent être responsables de leurs propres frais.

3. Interagissez avec votre groupe jumelé

Expériences Canada vous jumèlera à un groupe qui partage les mêmes objectifs et intérêts que votre groupe pour l'organisation d'activités similaires. **Si votre groupe souhaite être jumelé avec un groupe spécifique, veuillez l'indiquer dans la section « Pré-jumelage » du formulaire de demande.** Une fois votre groupe jumelé est confirmé, il est recommandé de contacter l'organisateur du groupe jumelé et de communiquer régulièrement avec lui afin de planifier les deux étapes de l'échange.

4. Planifiez, planifiez, planifiez !

Les échanges durent généralement sept jours, y compris le temps de déplacement. Les dates de voyage et de l'accueil sont choisies par les groupes, en fonction des disponibilités et des prix. Il est essentiel de planifier soigneusement les activités avant, pendant et après l'échange.

Il peut être utile de convenir d'un projet ou d'un thème commun, par exemple l'histoire, le patrimoine, la diversité culturelle, la géographie, l'apprentissage d'une langue seconde, les arts ou l'environnement, sur lequel vous travaillerez avec l'organisateur du groupe jumelé avant, pendant et après l'échange. L'échange est l'occasion pour les participants de découvrir une communauté différente de la leur et, souvent, de pratiquer une autre langue.

Tous les membres du groupe d'échange jouent un rôle dans la conception de l'échange. Nous examinerons tous les plans d'apprentissage élaborés par le groupe et approuverons l'itinéraire tant que les objectifs d'apprentissage soient atteints dans le cadre des activités. Nous vous encourageons fortement à inviter des députés à participer à vos activités de groupe et/ou à impliquer votre communauté. **Si un député a visité votre échange, veuillez en informer Expériences Canada.**

5. Organiser une collecte de fonds

Les groupes devront collecter des fonds pour couvrir les coûts supplémentaires des activités et du transport local, ainsi que les frais d'inscription, le cas échéant. Les événements de collectes de fonds sont un excellent moyen pour les participants d'apprendre à coopérer et à s'impliquer dans leur communauté.

6. Rester en contact avec votre groupe jumelé

Une fois l'échange terminé, les organisateurs de groupe doivent encourager les interactions continues entre les deux groupes afin de favoriser des liens durables entre les participants et leurs communautés.

N'oubliez pas !

Un échange réussi est avant tout un échange soigneusement planifié. Il s'agit d'une expérience stimulante pour le groupe, qui implique la pleine participation des jeunes, des parents et des organisateurs. La communication est essentielle à la réussite d'un échange. Il est fortement recommandé aux organisateurs de groupe d'organiser plusieurs séances d'information avec les parents, les jeunes et leurs organismes ou écoles respectifs. L'équipe d'Expériences Canada est disponible pour vous accompagner tout au long du processus d'échange.

COÛTS

Le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire du programme d'échanges de jeunes d'Expériences Canada, finance :

- Les frais de déplacement de tous les participants admissibles;
- L'aide financière pour les mesures spéciales qui peuvent être accordées. Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec votre représentant d'Expériences Canada (voir les définitions ci-dessous).

Le groupe prend en charge :

- La cotisation annuelle initiale du groupe;
- Les frais d'inscription individuels;
- Les dépenses liées à l'accueil, telles que le transport local, les enseignants suppléants et les frais d'activités pendant l'accueil du groupe jumelé ou selon ce qui aura été convenu entre les deux organisateurs.

PROGRAMME POUR TOUS LES JEUNES CANADIENS

Expériences Canada encourage et soutient la participation de tous les jeunes Canadiens à un échange, y compris les jeunes des groupes suivants (définitions du ministère du Patrimoine canadien) :

- **Personne ayant des besoins spéciaux ou un handicap**
 - Une personne atteinte d'une condition physique, d'un trouble mental ou d'un problème de santé chronique qui est limitée dans ses fonctions à la maison, à l'école ou dans d'autres activités, ou qui a besoin d'une aide particulière pour accomplir ses tâches quotidiennes.
- **Jeunes issus de ménages à faible revenu**
 - Une personne vivant dans un ménage dont le revenu est inférieur au seuil de faible revenu, tel que défini par Statistique Canada, est considérée comme issue d'un ménage à faible revenu.
- **Jeunes issus de minorités visibles**
 - Une personne, autre qu'une personne autochtone, qui n'est pas de race blanche ou qui n'est pas de couleur blanche.
- **Jeunes autochtones**
 - Les Autochtones sont considérés comme des membres des Premières Nations, des Métis ou des Inuits.
- **Jeunes issus de régions rurales ou isolées**
 - Une personne vivant dans une communauté de moins de 10 000 habitants.

FINANCEMENT SUPPLÉMENTAIRE

Un financement supplémentaire, appelé « **mesures spéciales** », est disponible pour encourager tous les jeunes Canadiens à participer à un échange. En l'absence de ressources locales, un soutien financier supplémentaire peut être demandé pour assurer l'accessibilité. **Les organisateurs de groupe peuvent soumettre une demande de mesures spéciales une fois leur échange confirmé.**

Expériences Canada évaluera les besoins et les ressources au cas par cas. Des mesures spéciales peuvent être demandées pour éliminer les obstacles à la participation, notamment pour les jeunes ayant des besoins spéciaux ou des handicaps, les jeunes

autochtones, les jeunes issus de ménages à faible revenu, ou pour soutenir les aménagements de séjour commun.

Le séjour commun est un terme utilisé pour désigner les séjours alternatifs en famille d'accueil. Certaines familles peuvent avoir des difficultés à accueillir un jeune chez elles. Si des circonstances empêchent les participant d'être hébergé dans une famille, des dispositions peuvent être prises pour que les groupes soient hébergés dans un autre type de logement ou dans le cadre d'un « séjour commun », par exemple dans un dortoir, un gymnase scolaire, une auberge de jeunesse ou un centre communautaire. Une aide financière peut être demandée pour compenser une partie de ces coûts.

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

1. Organisateurs de groupe

En tant que représentants désignés de l'école ou de l'organisme, les organisateurs de groupe sont responsables de toutes les tâches liées à la planification et à l'organisation de l'échange, notamment :

- Soumettre une demande dûment remplie et communiquer avec le représentant d'Expériences Canada;
- Suivre votre formation obligatoire en ligne;
- Sélectionner les jeunes participants;
- Soumettre tous les frais, formulaires et autres documents requis à Expériences Canada dans les délais établis;
- Sélectionner un jeune participant comme ambassadeur de votre groupe;
- Communiquer fréquemment avec l'organisateur de votre groupe jumelé, l'administration, les jeunes et les parents;
- Organiser des séances d'information;
- S'assurer de la participation des jeunes à la planification et à l'organisation des activités; Travailler avec l'organisateur de votre groupe jumelé pour jumeler les jeunes participants;
- Encourager les parents à communiquer avec la famille du groupe jumelé avant le voyage;
- Établir un budget;

- Prendre les mesures appropriées pour assurer la sécurité des participants. Procéder à la vérification obligatoire des familles d'accueil, s'assurer que les membres sont adéquatement assurés et prendre note de tout problème de santé parmi les membres du groupe;
- Mettre en œuvre les procédures obligatoires de vérification des familles d'accueil;
- Contacter les médias locaux, le député ou le maire pour les informer de l'échange ou de toute activité spéciale qui aura lieu pendant l'échange;
- S'assurer que l'échange est présenté comme un projet d'Expériences Canada;
- Vérifier l'itinéraire de transport aller-retour vers la province jumelle avec votre représentant d'Expériences Canada;
- Coordonner l'accueil du groupe de visiteurs avec les participants et leurs familles, y compris le transport local, les repas et l'hébergement, conformément aux directives fournies par Expériences Canada.
- L'organisateur est responsable de tous les participants. Expériences Canada ne prend aucune décision concernant les questions disciplinaires ou liées aux familles d'accueil. Les organisateurs sont tenus de gérer les situations au fur et à mesure et de prendre les mesures nécessaires. Notre personnel est disponible en cas d'urgence 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, et peut servir de ressource en la matière.
- Répondre aux sondages post-échange.
- Envoyer des témoignages et des photos/vidéos à notre équipe des communications à l'adresse communications@expériencescanada.ca;

Conseils pour les organisateurs de groupe :

- Les organisateurs de groupe doivent être pleinement engagés et disponibles pour participer aux deux étapes de l'échange.
- Soyez direct avec les participants et les parents en ce qui concerne les attentes et les implications de la planification et de la réalisation de l'échange. Assurez-vous que le groupe que vous formez soit composé de jeunes et de parents engagés.
- Veuillez noter qu'Expériences Canada n'autorise aucune modification de voyage. Tous les participants (jeunes et accompagnateurs) doivent accompagner le groupe, y compris pour le voyage aller et retour.
- Répartissez la charge de travail et attribuez les tâches aux comités ou aux personnes dès que possible (avant même que votre groupe reçoive l'approbation finale). Ainsi, chacun saura ce qu'il a à faire et comprendra que l'organisateur n'est pas seul responsable de tous les aspects de l'échange.
- Mettez en place des comités pour la collecte de fonds, la planification des activités, l'organisation et la conduite des réunions, la couverture médiatique, etc. Vous pouvez également solliciter de l'aide pour tous les aspects de votre échange auprès de l'école ou du réseau communautaire.
- Assurez-vous que les parents sont conscients que la surveillance d'un adulte à la maison est requise pendant l'accueil d'un jumeau et que les jeunes participants ne doivent pas travailler pendant qu'ils accueillent un jumeau.
- Soumettez un plan d'échange d'apprentissage qui reflète les objectifs d'Expériences Canada - Échanges, qui respecte votre budget et qui est gérable pour votre groupe. Organisez l'échange, y compris les activités avant, pendant et après, conformément aux objectifs d'Expériences Canada - Échanges.
- Sensibilisez les parents et l'ensemble de la communauté à l'échange par le biais de séances d'information, de lettres ou de médias locaux, et servez d'agent de liaison.

- Organisez des activités de collecte de fonds et établissez des partenariats avec des commanditaires tels que les municipalités, les entreprises, les organismes communautaires ou les médias locaux.
- Familiarisez-vous avec les procédures d'urgence, les interactions avec les médias ou le signalement de cas de maltraitance d'enfants, telles que décrites dans le Guide des familles d'accueil. Ces procédures s'appliquent aussi bien aux accompagnateurs qu'aux familles d'accueil.
- Les organisateurs doivent être satisfaits de l'environnement familial dans lequel chaque participant est hébergé. Veuillez faire preuve de discrétion dans les situations familiales d'accueil, en gardant à l'esprit que la sécurité et le bien-être des participants sont primordiaux. Prenez régulièrement des nouvelles de vos jeunes pour évaluer leur niveau de confort.
- Si un participant allègue avoir été victime d'abus (sexuelle, physique, émotionnelle, psychologique) ou de harcèlement, il doit être immédiatement retiré du foyer et placé ailleurs. Les autorités (police ou services sociaux) doivent être avisées. En cas de doute sur ce qui constitue une activité légale ou illégale, appelez la police ou les services sociaux pour vérifier. Remplissez un rapport d'accident/incident et informez Expériences Canada immédiatement.
- Si la famille d'accueil n'est pas à l'aise avec le participant dans son foyer (consultez le Guide des familles d'accueil pour plus de détails), prenez des dispositions pour que le délégué soit transféré dans un autre foyer présélectionné. Remplissez un rapport d'accident/incident et envoyez-le à Expériences Canada dans les 24 heures.
- Notez tout problème de santé dont pourraient souffrir les participants et assurez-vous que les familles d'accueil en soient informées.
- Déterminez les mesures à prendre si un participant enfreint les règles du programme. Si le participant est renvoyé chez lui, remplissez un rapport d'accident/incident et envoyez-le à Expériences Canada dans les 24 heures.
- Les organisateurs de groupe assurent la sécurité de tous les participants et de leurs accompagnateurs tout au long de l'échange et ont la responsabilité de prendre des décisions concernant les activités qui se déroulent avant, pendant et après l'échange.
- Les organisateurs et les participants doivent évaluer leur expérience à l'aide de questionnaires qui vous seront envoyés par courriel vers la fin de l'échange. Les résultats nous aideront à évaluer l'impact des échanges d'Expériences Canada et à améliorer la programmation pour les futurs participants.
- Encouragez les interactions continues entre les groupes afin de favoriser des liens durables entre les participants.

2. • Jeunes et parents

- Participer pleinement à toutes les activités des deux étapes de l'échange, voyager avec le groupe à destination et au retour;
- Jouer un rôle actif dans la planification et l'organisation de l'échange sous la direction de l'organisateur du groupe et participer à l'évaluation finale;
- Assister à toutes les séances d'information;
- Partager l'expérience avec d'autres jeunes, les écoles et la communauté en général par le biais de réunions, d'articles dans les journaux locaux ou d'entrevues;
- Veuillez noter qu'Expériences Canada n'autorise aucune modification de voyage. Tous les participants individuels (jeunes et accompagnateurs) doivent accompagner le groupe, y compris pour le voyage et retour;
- Si votre enfant a des besoins particuliers pendant l'échange, remplissez les formulaires médicaux appropriés fournis par l'organisateur du groupe, discutez de votre enfant avec l'organisateur du groupe et avec la famille qui accueillera votre enfant. Si vous avez été sélectionné pour accueillir un enfant ayant des besoins particuliers, parlez aux parents avant que l'enfant ne séjourne chez vous. Établissez une relation solide avec la famille. Assurez-vous que toutes les mesures de sécurité nécessaires seront prises afin que la santé et la sécurité du participant demeurent la priorité absolue;
- Remplir les sondages post-échange;

3. Expériences Canada est responsable de :

- Soutenir des occasions d'apprentissage expérientiel sécuritaires grâce à des échanges réciproques nationaux;
- Assurer une répartition juste et équitable des échanges de jeunes à l'échelle nationale grâce à son processus de candidature et de sélection;
- Respecter toutes les politiques, procédures et exigences en matière de rapport définies par Échanges Canada pour l'administration du programme;
- Travailler avec l'organisateur du groupe pour s'assurer que tous les aspects de l'échange sont bien planifiés et organisés;
- Fournir tous les outils nécessaires à la planification de l'échange.
- Organiser et financer les frais de déplacement des groupes d'échange.

Comment postuler ?

Pour postuler à un échange de jeunes, veuillez consulter notre [Page Échanges](#) afin de remplir notre formulaire de demande en ligne.

Si vous avez des questions, veuillez d'abord consulter notre [Foire aux questions](#).

Si vous souhaitez contacter Expériences Canada pour démarrer votre expérience d'échange, **vous pouvez envoyer un courriel à info@expériencescanada.ca ou appeler le 613-727-3832 (sans frais : 1-800-387-3832)** et un membre de notre équipe se fera un plaisir de vous aider.

Veuillez noter : nos heures d'ouverture sont du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30.

Ce dont vous avez besoin pour présenter une demande d'échange de jeunes d'Expériences Canada

Lorsque vous remplissez le formulaire de demande, vous devrez fournir les éléments suivants :

- Une attestation d'approbation de votre école, conseil scolaire ou organisation pour organiser un échange de jeunes;
- Le nom du directeur ou du président ayant l'autorité de lier juridiquement le groupe et de signer le formulaire d'attestation de groupe;
- Le nom, les coordonnées et l'affiliation de l'organisateur du groupe;

Description et données démographiques du groupe :

- Tranche d'âge;
- Niveau scolaire;
- Langue maternelle;
- Sexe des jeunes et des accompagnateurs – nombre approximatif;

Votre groupe comprend-il des jeunes appartenant aux catégories suivantes :

- Jeunes ayant des besoins spéciaux et/ou un handicap ? Une personne ayant une condition physique, une condition mentale ou un problème de santé à long terme ?
- Jeunes issus de ménages à faible revenu ?
- Jeunes issus de minorités visibles ?
- Jeunes autochtones ? Un membre d'une Première Nation, un Métis ou un Inuit ?
- Jeunes issus de régions rurales ou isolées ?

Demande d'échange :

- Avez-vous un objectif pédagogique/thématique ? Si oui, vous devrez sélectionner votre **objectif PRINCIPAL et votre objectif SECONDAIRE**.
- Postulez-vous un échange bilingue ?

- Demandez-vous un jumelage spécifique? Si oui, veuillez fournir le nom et les coordonnées de l'organisateur du groupe.
- Quelles sont vos périodes de voyage et d'accueil préférées (mois/année) ?